

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des citoyens de Rochefort qui témoignent de leur indignation sur la conduite des Anglais, lors de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des citoyens de Rochefort qui témoignent de leur indignation sur la conduite des Anglais, lors de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 255;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37381_t1_0255_0000_12;

Fichier pdf généré le 19/02/2024



Plusieurs membres annoncent la prise de l'infâme ville de Toulon par les troupes de la République. A cette nouvelle l'Assemblée et les tribunes témoignent la plus grande joie.

Les citoyens de Rochefort témoignent, par une adresse à la Convention, leur indignation sur la conduite des Anglais, et proposent d'aller dé-truire cette nation qui a méconnu tous les principes d'humanité et de justice.

Mention honorable de l'adresse et insertion au Bulletin » (1).

(Suit un extroit de l'adresse des citoyens de Rochefort d'après le Bulletin de la Convention (2).

Les citoyens marins, militaires et autres de la ville de Rochefort, indignés de l'assassinat de Pierre Baille et de Beauvais, du massacre de l'équipage de la Modeste, de la cruauté des Anglais envers nos frères qui sont prisonniers de guerre chez eux, ont juré d'aller, jusque dans Londres, incendier cette nouvelle Carthage et détruire tous les ports de cette île insolente. Ils demandent que la Convention déclare qu'elle aidera leur vengeance, en leur permettant de sacrifier leur vie et leur fortune pour ce grand acte de justice.

Mention honorable; renvoyé au comité de Salut public.

COMPTE RENDU du Journal de Perlet (3).

La séance était à peine ouverte. Un membre demande la parole.

On annonce, dit-il, une grande nouvelle,

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 81. (2) Second supplément au Bulletin de la Conven-tion du 6 nivôse an II (Jeudi 26 décembre 1793). (3) Journal de Perlei [nº 459 du 5 nivôse an H

(mercredi 25 décembre 1793) p. 193).

D'autre part, le Mercine universel du 5 nivôse an H (mercredi 25 décembre 1793, p. 75, col. 2), rend compte du commencement de la séance dans les termes suivants :

Un membre. Un courrier extraordinaire, arrivé cette nuit a donné la nouvelle que la ville, le port et les fortifications de Toulon ont été enlevés à l'arme

blanche par les troupes de la République.

A ces mots les chapeaux sont jetés en l'air et l'enceinte de la salie retoutit des cris de Vive la République! Vive la liberté!

Triumor. Je me suis transporté au comité de Saint public pour y faire park moi-même de cette henrense nouvelle. Là, j'ai été convainen qu'un conrièr extraordinaire venait d'y annoncer la prise de Toulon. Sur le dos de ces lettres était écrit : « Tou-Ion est pris. * (Applaudissements redoublés.)

Voici la lettre que j'ai reçue. (Snit le texte de la lettre de Saliceti que nous avons deproduil et-dessus dans le compte-rendu du Journal de Periet, d'après le Bulletin de la Convention.) (Applaudissements très vijs.)

Gurracy donne lecture des lettres suivantes : (Suit le lexte de la lettre de Soulet et de la lettre de Eurpin que nous avons reproduit et dessus dans le rompte-rendu du Journal de Perlet, d'après le Bulletin de la Convention.) (Applaudissements.)

c'est la prise de Toulon par la brave armée de la République. Le port et les fortifications ont été, dit-on, emportés à la baïonnette. Je demande que, sans tarder, le comité de Salut public communique à l'Assemblée les dépêches qu'il a dû recevoir.

Couthon. Le comité s'est séparé très avant dans la muit. Il n'est pas eucore assemblé.

Thuriot. Quelques personnes m'ont assuré qu'il était arrivé au comité de Salut public un courrier, à trois heures du matin. Pour satisfaire à l'empressement de mes collègues, je vais leur donner lecture d'une lettre à moi adressée par Saliceti (I). Elle est datée d'Ollioules, le 29 frimaire, à cinq heures du matin :

Mon cher ami.

« J'arrive de Toulon, où une division de nos troupes est entrée sur les trois heures, après avoir bombardé cette ville infâme pendant douze heures. Les ennemis l'ont évacuée avec précipitation, au moment que les échelles étaient prêtes pour escalader; mais en partant ils ont mis le feu à ceux de nos vaisseaux qu'ils n'ont pu emmeuer, ainsi qu'à l'arsenal. La ville est maintenant embrasée, et offre le spectacle le plus affreux; presque tous les habitants se sont sauvés. Ceux qui sont restés serviront pour apaiser les mânes de nos braves frères qui ont combattu avec tant de vaillance.

« Signé : SALICETI. »

Des applaudissements prolongés succèdent à la lecture de cette lettre. Les cris de Vive la République! sont mille fois répétés. Les chapeaux, les bonnets flottent en l'air. Spectateurs, représentants du peuple, tout le monde est debout et se livre aux transports de la plus vive allégresse.

Guffroy. Le comité de sûreté générale a reçu une lettre de Soulet, agent national à Commune-Affranchie, le même qui annonça la reddition de Toulon aux Anglais. Elle est datée du 1er nivôse. La voici (2).

Au comité de surcté générale.

- « Commune-Affranchie, le 1er nivôse.
- « Citoyens,

« Le représentant du peuple Albitte vient de recevoir la nouvelle de la prise du port de Toulon par l'armée de la République. Cette nouvelle est d'autant plus intéressante que les patriotes, que l'aristocratie commençait à diviser, vont se réunir plus que jamais. Nous n'avons perdu, dans cette importante affaire, qu'environ 200 hommes. Les Anglais ont misle feu à quelques-uns de nos bâtiments, mais il nous en reste encore beaucoup. Les Espagnols

(1) Premier Bulletin de la Convention nationale du 4° jour de la 1° décade du 4° mois de l'an II (mardi 24 décembre 1793).

(main 24 décembre 1750).

(2) Archives nationales, carton C 288, dossier 888, pièce 27, Premier Bulletin de la Convention nationale du 4° jour de la 15° décade du 4° mois de l'an H (mardi 24 décembre 1790).